Editorial - El Watan Week End

Â« Sous le haut patronage...Â»

Â« Sous le haut patronage...Â»

Par Dr Ammar Kessab*

En cette annÃ©e hautement symbolique de commÃ©moration du cinquantiÃ¨me anniversaire de lâ€™indÃ©pendance de lâ€™AlgÃ©rie, des pratiques dans le secteur culturel, que je qualifierai de Â« dangereuses Â», font planer une menace certaine sur le devenir de notre culture, avec tout ce quâ€™elle porte comme fondements de lâ€™identitÃ© algÃ©rienne.

Parmi ces pratiques, la politique de Â« patronage Â» sur lâ€™ensemble des Ã©vÃ¨nements artistiques et culturels, constitue sans doute lâ€™un des dangers les plus nocifs pour la crÃ©ation dans notre pays.
En effet, un Ã©vÃ¨nement artistique ou culturel, prÃ©sentÃ© sous le haut patronage de telle ou telle personne, câ€™est en rÃ©alitÃ© donner un caractÃ¨re Â« personnifiÃ© Â» aux Å“uvres exposÃ©es elles-mÃªmes. Une faÃ§on de dire que ces Å“uvres nâ€™auraient jamais pu Ãªtre exposÃ©es, ou mÃªme exister, sans cette personne. Or lâ€™art est impersonnel, et lâ€™Å“uvre nâ€™appartient mÃªme pas Ã son propre auteur une fois exposÃ©e au public.
Ainsi, artistes, Ã©crivains et autres crÃ©ateurs, ont une Ã©pÃ©e de DamoclÃ¨s au-dessus de leurs tÃªtes : soit ils acceptent de participer Ã ces Ã©vÃ¨nements Â« sous le haut patronage deâ€¦ Â», et leurs Å“uvres sont de ce fait indirectement contrÃ´lÃ©es, soit ils nâ€™y participent pas, et câ€™est lâ€™isolement total pour eux car point de secteur culturel indÃ©pendant en AlgÃ©rie.
Dans ce premier cas de figure, le crÃ©ateur ne peut proposer quâ€™une forme Â« admise Â» de son Å“uvre qui plait â€“ou plairaitâ€“ au Â« patron Â», ce qui est en soi une atteinte Ã la libertÃ© dâ€™expression artistique, garantie par la Constitution AlgÃ©rienne de1996 dans son article 38. De ce fait, quand un film est censurÃ© dans tel ou tel festival, ou un livre dans tel ou tel salon, câ€™est parce que lâ€™artiste ou lâ€™Ã©crivain nâ€™a pas respectÃ© les rÃ¨gles. Et les cas de censure dans le cinÃ©ma et le livre sont nombreux.

Ce que les responsables de la culture en AlgÃ©rie ignorent peut Ãªtre, câ€™est quâ€™on ne peut parler de patronage que si lâ€™argent utilisÃ© Ã©tait privÃ©, et que mÃªme dans ce cas, on parle de Â« mÃ©cÃ©nat Â» ou de Â« sponsoring Â» pour Ã©viter dâ€™utiliser un terme devenu trop pÃ©joratif. UtilisÃ© ce terme pour les Ã©vÃ¨nements organisÃ©s par une autoritÃ© publique algÃ©rienne est forcÃ©ment antirÃ©publicain, car les fonds utilisÃ©s appartiennent au peuple.
Ce quâ€™ils ignorent peut Ãªtre aussi, câ€™est que cette politique de patronage Ã©tait une arme redoutable de la colonisation franÃ§aise en AlgÃ©rie â€“surtout entre 1945 et 1962â€“, quâ€™elle utilisait tous azimuts pour Â« contrÃ´ler Â» les Â« indigÃ¨nes Â», et pour censurer toute expression artistique libre appelant Ã la libertÃ© du peuple AlgÃ©rien.

Les autoritÃ©s en charge de la culture feraient mieux, avant quâ€™il soit trop tard, de Â« lever leurs mains Â» sur le secteur culturel, et laisser les artistes sâ€™exprimer librement, loin de tout patronage pervers.

*Expert en Politiques Culturelles

Posté par : alger-culture, le December 21 2012 11:10:56